

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 30

Artikel: En panne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207946>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

En vente au Bureau du « Conteur »

Etraz, 23 (1^{er} étage).

- Causeries du « Conteur vaudois ». — Choix de morceaux français et patois, prose et vers, parmi les plus populaires. Illustrations de Ralph Fr. 1 50
- Favey, Grognoz et l'Assesneur, récit humoristique des aventures de trois Vaudois, à Paris, à Berne et Fribourg, pendant le Tir fédéral. Illustrations de Ralph et de J.-H. Rosen » 2 50
- La vilhe melice daô canton de Vaud, par C.-C. Denéréaz » 1 —
- L'histoire de Guyaume-Tè, par L. Favrat (encore quelques exemplaires) » 0 20
(Par poste, fr. 0.22 en timbres.)

A LA PATRIE !

Ah ! qu'elle est à plaindre, cette pauvre patrie !

Oh ! ce n'est point du tout parce qu'il y a des sans-patrie, des anti-patriotes, des anti-militaristes, — ce qui est la même chose. Oh ! non, certes, ce n'est point pour cela. Ils ne peuvent, au fond, lui faire grand mal.

Elle est à plaindre, la patrie, parce qu'il y a trop de patriotes. Oui, de patriotes !

Entendons-nous ; il y a patriotes et patriotes. Les bons, il n'y en aura jamais trop. Les mauvais... mais il n'y en a pas, de mauvais ; il ne peut y en avoir. Il n'y a pas de milieu, en ce domaine, pas de demi-mesure : on est *bon* patriote ou on ne l'est pas du tout. Seulement il y a façon de l'être.

Non, la plaie du patriotisme, ce sont les *patriotards*. Et ils sont nombreux, ceux-là, beaucoup trop nombreux. Ils ont la vue basse et l'ouïe dure. Ils vivent à huis clos, croyant que le bon patriotisme consiste à ignorer les autres peuples ou à ne voir que leurs défauts ; moyen facile et peu méritoire de se classer les premiers du monde. « Il n'y en a point comme nous ! »

Ils se paient de mots, les *patriotards*. Ce sont eux qui se pâment à l'ouïe de ces discours de cantine, véritable bouillabaisse où il y a de tout que du vrai patriotisme. C'est à ces manifestations qu'on pourrait coller l'étiquette : *façon*, que la loi fédérale exige, avec raison, pour la vente des boissons et denrées qui ne sont pas authentiques. *Patriotisme façon*. C'est bien cela.

Qui donc a justement dit de ces harangues de cantine : Mettez dans un creuset les mots : « chers concitoyens », « patrie », « liberté », « démocratie », « indépendance », quelques grands noms de l'histoire nationale, mêlez bien tout cela, assaisonnez avec de grands éclats de voix et de grands gestes, et servez chaud. Boum ! Là-dessus, un peu de musique ronflante, et le tour est joué !

Bravos, hourras, applaudissements, d'éclater. Et les plus ardents manifestants sont souvent ceux qui n'ont rien entendu ou rien compris.

Patriotards !

Quand donc aussi en finirons-nous avec le traditionnel « toast à la patrie » ?

C'est-à-dire, gardons pieusement la tradition, dans nos fêtes, de donner notre première pensée, de lever notre premier verre, d'adresser notre premier hommage à la patrie ; de grâce, laissons le toast. Le plus souvent, il n'est qu'un grotesque assemblage de phrases creuses, de vaines redites, un casse-tête pour celui à qui incombe l'honneur de le porter, une déception, presque toujours, pour ceux qui l'écoutent.

Le mot « patrie » ne doit évoquer que l'idée d'union de tous les citoyens, sans acception de partis, de classes, de confessions, autour d'un même drapeau, qui symbolise ce qu'ils ont, en commun, de plus cher et de plus sacré. Or le « toast à la patrie » de nos fêtes n'est parfois, trop souvent même, suivant le moment ou les circonstances, qu'un violent réquisitoire contre « l'adversaire politique », c'est-à-dire contre le compatriote qui a le tort de ne pas penser comme vous sur telle ou telle question, et de chercher par un autre chemin que vous la prospérité et l'intérêt de cette patrie qu'il aime d'un amour égal au vôtre.

L'hommage que nous avons coutume de rendre et que nous tenons à rendre à la patrie, mère commune, au début de toutes nos fêtes, ne doit pas être un moyen de propagande ou de vengeance politique ou confessionnelle ; il ne doit pas non plus être un tissu de grands mots, assemblés au petit bonheur et vides de sens. Le mot de patrie n'est pas une grosse caisse sur laquelle on tape à tour de bras pour le seul plaisir d'hypnotiser les patriotards.

La patrie mérite mieux que cela. Les hommages que nous lui rendons doivent être sincères, ils doivent être vrais, dignes ; l'expression intime de nos sentiments. Pour cela, il faut qu'ils soient simples, le plus simples possible ; leur sincérité, leur solennité, sera en proportion de leur simplicité. Que les incorrigibles discoureurs exercent leur insatiable besoin de causer sur un sujet moins sacré. Ils diminuent le prestige de l'idée et du mot de patrie par l'abus qu'ils en font et par leurs vains efforts pour en exprimer toute la grandeur et toute la majesté.

Qu'un jour exceptionnel, dans une de ces circonstances vraiment solennelles, qui se rencontrent dans la vie de tous les peuples, un orateur, spontanément, pressé par un de ces élans auxquels on ne peut résister, improvise un toast à la patrie, qui sera l'expression vibrante, sincère, des sentiments dont, non seulement son cœur, mais celui de tous ses auditeurs, sont empreints dans ce moment extraordinaire, alors oui. Ce sera grand, ce sera beau, ce sera sublime. Mais ces moments-là ne se présentent pas tous les jours ; et c'est heureux, sans doute.

Qu'en temps ordinaire, notre constant amour pour la patrie se manifeste par notre ardeur à la bien servir, par nos efforts pour assurer sa prospérité, enfin, par des hommages plus simples, partant plus sincères.

On ne se représente pas un orateur assis devant sa table, se frappant le front avec désespoir, tournant et retournant sa plume, déchirant

son papier, suant, enfin, à grosses gouttes, pour saluer, en termes un peu nouveaux, la patrie, cette patrie que nous aimons tant et dont il dira, sans doute, que la seule idée doit animer nos cœurs, enlever notre inspiration. Mais c'est que l'inspiration n'est pas affaire de commande ni de tous les instants ; il lui faut des circonstances particulières pour se manifester. Et voilà pourquoi le « toast à la patrie » que l'on s'obstine à mettre à toute sauce, perd de jour en jour du crédit.

Pourquoi donc, au début de nos fêtes ou de nos banquets, le président de celles-ci ou de ceux-ci ne se bornerait-il pas, par ces seuls mots : « Citoyens, à la patrie ! », à inviter tous les assistants à lever leur verre et à chanter, debout, avec ou sans accompagnement de musique, un ou deux couplets du Cantique suisse ou de notre autre chant national : « O monts indépendants ! » ?

Ce serait assurément plus digne et plus solennel.

Le président, la société qui prendra cette initiative aura bien mérité du pays.

J. M.

Nuances. — Un monsieur rencontre un paysan de sa connaissance qui fait reconstruire sa maison.

« Oh ! dites donc, père Samuel, vous vous faites bâtir une ferme grandiose ! »

— Oh ! Mossieu, monté non. On ne peut pas dire que c'est grandiose ; on ne peut pas dire non plus que c'est petit diose... Mais c'est vraiment diose.

En panne. — Un automobiliste en panne est obligé, pour rentrer chez lui, de recourir à l'aide d'un cheval que l'on attelle à l'auto.

Un de ses domestiques qui le vit rentrer dans cet équipage marmote :

— Il a tout de même de la chance, le patron, il part avec quarante chevaux, il rentre avec quarante et un.

PAO-T'-ON ADI S'EIMBRANSI

L'ATR'HI, l'è liè per dessus lè papai qu'on monsu l'a voliu savai cein que lè dzein peinsàvant ào dzo de vouà dâi baizi et se faillâi adî s'eimbransi. J'è voliu assebin, po mon compte, fère quemet li. J'è dan écrit dâi lettre à on mouf de dzein : à n'on mândzo, à dâi z'hommo, à dâi fenne, à dâi dzouveno, à dâi vilhio et à dâi vilhie, tant qu'à dâi menistre. M'aul dza bin einvouyî dâi carte et dâi lettre por mè repondre, et i'è vu que lè dzein sant pas tant d'accord por cein ; ein a que diant : « Oï, s'è faut eimbransi » et lè z'autro : « Nâ, l'è lè coffo que sè panant lo mor sù lè djoûtè ai dzein. » Vaitè quauqu'ene de cliiau lettre.

Lo mândzo mè dit : « L'è onna moudda dau diâbllo que de s'eimbransi. Vo sède prau que lo mor l'è plliein de petitè bête, pllie petite oncora que l'è morpion, et qu'on lau dit dâi microbe. Cliiau tsaravôte de petit z'affère vo mè-